



Indemnité d'occupation et logement vacant

Par **Feelgood974**, le **17/10/2021 à 08:39**

Bonjour à tous,rnrn rnrnMon ex-compagne et moi finissons notre procès en annulation de vente immobilière d'un logement que nous payons moitié-moitié et pour lequel nous sommes tous deux propriétaires en indivision.rnrnDans le cadre de notre procès, nous sommes finalement parvenus à un accord avec notre partie adverse et allons vendre prochainement la maison.rnrn rnrnJe versais jusqu'à présent à mon ex-compagne une indemnité d'occupation car j'occupais le logement.rnrn rnrnOr depuis quelques mois, j'ai moi-même déménagé, je n'y vis donc plus et sachant qu'il va rester vacant pendant encore quelques mois le temps de la vente, dois-je encore lui verser une indemnité d'occupation à mon ex-compagne?rnrnrnY-a-t-il des liens ou des décisions de justice en ce sens svp?rnrn rnrnMerci d'avance de m'avoir lu et dans l'attente de réponses, sincères salutations.

Par **Visiteur**, le **17/10/2021 à 09:42**

BonjourrnrnVous n'avez pas à verser une indemnité d'occupation si vous n'y habitez plus, mais il faut aviser le JAF qui a fixé cette indemnité en joignant un justificatif...

Par **Feelgood974**, le **18/10/2021 à 05:05**

Bonjour, rnrnTout d'abord merci pour votre réponse, même si j'ai lu tout et son contraire sur Internet.rnrnIl n'y a pas eu de jugement du JAF pour le versement de cette IO.rnrnY-aurait-il selon vous un préavis à donner?rnrnMerci.